

# Avertissement

Ce document ne constitue pas le rapport financier annuel qui fera l'objet d'une publication spécifique, conformément à l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, disponible sur le site du Groupe [www.total.com](http://www.total.com) ou sur simple demande au siège social de la société.

Ce document peut contenir des objectifs concernant la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie industrielle de Total. Ces objectifs sont fondés sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendants de facteurs de risques tels que la variation des taux de change, le prix des produits pétroliers, la capacité d'effectuer des réductions de coûts sans perturbation inopportune des opérations, les considérations de réglementations, notamment liées à l'environnement et les conditions économiques et financières générales. Total n'assume aucune responsabilité concernant la mise à jour des objectifs due à des informations nouvelles ou à des événements futurs ou autres. Des informations supplémentaires sur des facteurs qui pourraient avoir un effet sur les résultats financiers de Total sont contenues dans les documents déposés par le Groupe et ses filiales auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la United States Securities and Exchange Commission.

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines opérations qualifiées d'« éléments non-récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non-récurrents concernent des opérations qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des opérations telles que les coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non-récurrents, bien que des opérations similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

Les résultats ajustés des secteurs Aval et Chimie sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et d'assurer la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe, notamment nord-américains.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (Last In, First Out), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence à des prix moyens de la période et non par la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (First In, First Out) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

Dans ce cadre, les indicateurs de performance tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté se définissent comme les résultats au coût de remplacement, hors éléments non-récurrents et hors quote-part, pour Total, des éléments d'ajustement et, à partir de 2009, des éléments particuliers de Sanofi-Aventis. Ils sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les chiffres présentés en dollars sont obtenus à partir des chiffres en euros convertis sur la base des taux de change moyen €-\$ des périodes concernées et ne résultent pas d'une comptabilité tenue en dollars.

